

**NOTICE D'INSTRUCTIONS ORIGINALE**  
***Hotte à brumisation pour les appareils à combustion solide***



**OTABREZ**

**CE**



Avant d'installer ou d'utiliser le produit, lire attentivement cette notice. Cette notice doit être transmise au client final et suivre la machine. En cas de non-respect des indications portées dans cette notice, le fabricant ne pourra être tenu responsable des dommages corporels et / ou matériels survenus.

# TABLE DES MATIERES

<b>1. GENERALITES .....</b>	<b>3</b>
1.1 GROUPES CIBLES.....	3
1.2 CONVENTIONS DE SÉCURITÉ.....	4
1.3 RÉCEPTION ET DÉBALLAGE .....	5
<b>2. DESCRIPTION DU PRODUIT .....</b>	<b>5</b>
<b>3. DIMENSIONS.....</b>	<b>6</b>
<b>4. DESCRIPTIF TECHNIQUE .....</b>	<b>6</b>
4.1 PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT .....	6
<b>5. INSTALLATION ET MISE EN SERVICE .....</b>	<b>7</b>
5.1 INSTALLATION DU CAPTEUR .....	7
5.2 INSTALLATION AÉRAULIQUE .....	7
5.3 INSTALLATION HYDRAULIQUE .....	7
5.3.1 MISE EN PLACE DES ÉLÉMENTS .....	7
5.3.2 INSTALLATION DE L'ARMOIRE .....	9
5.3.3 RACCORDEMENT HOTTE – ARMOIRE (RACCORDS INSTANTANÉS - STANDARD) .....	9
5.3.4 RACCORDEMENT HOTTE – ARMOIRE (RACCORDS À OLIVE - OPTION) .....	10
5.4 RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DE L'ARMOIRE .....	11
<b>6. MISE EN SERVICE.....</b>	<b>12</b>
6.1 MISE EN EAU .....	12
6.2 MISE EN SERVICE DU BOITIER DE RÉGULATION « MODE SÉQUENTIELLE » .....	13
<b>7. ENTRETIEN .....</b>	<b>14</b>
7.1 AVERTISSEMENT.....	14
7.2 MAINTENANCE .....	14
7.2.1 FILTRE .....	14
7.2.2 BUSES.....	15
7.2.3 POMPE HAUTE PRESSION .....	15
7.3 SERVICE APRÈS-VENTE .....	15
<b>8. DEPANNAGE .....</b>	<b>16</b>
8.1 FAQ.....	16
8.2 VOUS ÊTES EN PANNE ? .....	17
8.3 MISE HORS SERVICE DU PRODUIT – RECYCLAGE .....	17
<b>9. DECLARATION DE CONFORMITE CE.....</b>	<b>18</b>

## 1. Généralités

Avant l'installation de la hotte, veuillez lire attentivement toutes les instructions ci-dessous et les respecter. Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications, y compris la documentation technique, sans avertissement préalable.

Cette notice fournit toutes les informations nécessaires pour installer et utiliser le hotte OTABREZ en sécurité et conformément à l'usage prévu pendant l'ensemble de son cycle de vie. Elle complète les informations présentes sur le produit et les étiquettes, veuillez donc ranger cette notice pour une utilisation future et la considérer comme partie intégrante du produit.

L'installation et l'entretien ne doivent être effectués que par des techniciens qualifiés et expérimentés afin d'assurer le respect des normes en vigueur et le maintien de la garantie. L'ensemble de ces normes sera cité dans les différents chapitres de cette notice. Ne pas employer l'appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est conçu.

### 1.1 Groupes cibles

Cette notice est destinée aux catégories de personnel suivantes :



- **Installateurs** : responsables du montage, du raccordement électrique et de la mise en service du système. Ils doivent posséder des compétences en électrotechnique, être habilités, et connaître les règles de sécurité applicables.
- **Opérateurs** : utilisateurs en charge de l'exploitation quotidienne (démarrage/arrêt, ajustement de la vitesse, surveillance générale)
- **Techniciens de maintenance** : chargés des inspections, dépannages, réglages et interventions internes au coffret. Ils doivent être habilités à travailler sur des équipements sous tension et formés aux procédures de consignation.
- **Personnel de nettoyage** : chargé de l'entretien courant des surfaces extérieures du coffret et des appareillages, en respectant les consignes de sécurité.
- **Personnel de démantèlement et de fin de vie** : responsable de la mise hors service de l'installation, du démontage et de la dépose dans les centres de gestion de déchets.

Chaque groupe cible doit appliquer strictement les consignes de sécurités et n'intervenir que dans le cadre de ses compétences.







## 1.2 Conventions de sécurité

Veillez lire les instructions de sécurités ci-dessous, comprenant les dangers, risques et avertissements.

### Symboles utilisés dans ce document :

	Avertissement général : indique une situation potentiellement dangereuse autre qu'électrique, qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner des dommages à l'équipement et des blessures.
	Avertissement relatif à l'électricité : indique un risque de choc électrique qui, s'il n'est pas évité, pourrait endommager l'équipement et entraîner des blessures ou la mort.

### Informations de sécurités importantes :

 	Ce manuel est destiné à vous guider pour une installation correcte. SAFTAIR VENTILATION décline toute responsabilité quant à la conformité ou non-conformité à toute réglementation, nationale, locale ou autre, relative à l'installation correcte de ce coffret variateur. Le non-respect de ces réglementations lors de l'installation peut entraîner des blessures corporelles et/ou des dommages matériels.
	Seul un personnel qualifié, familiarisé avec cet équipement et les dangers encourus, est autorisé à installer, régler, utiliser ou entretenir cet équipement. Veuillez lire attentivement ce manuel dans son intégralité avant de poursuivre.
	L'alimentation secteur du variateur doit être assurée un disjoncteur de courbe et de calibre approprié, conformément à la législation et aux réglementations locales.
	Risque d'électrocution ! Une tension dangereuse est présente aux bornes amont de l'alimentation. Avant toute intervention, assurez-vous toujours, à l'aide d'un Vérificateur d'Absence de Tension, qu'aucune tension n'est présente sur les bornes de l'alimentation.
	Assurez-vous que les connexions de terre sont correctes. Le câble de terre doit être suffisant pour supporter le courant de défaut d'alimentation maximal.

## 1.3 Réception et déballage

### Réception

Lors de la livraison, contrôlez attentivement l'état des colis et du matériel. En cas de dommage ou d'anomalie constatée, il est impératif d'émettre des réserves précises à la fois au transporteur et à la société SAFTAIR VENTILATION. Si la réclamation n'est pas déclarée à temps, une demande ultérieure ne sera plus acceptée. (Article 133-3 du code de commerce) Contrôlez si le type de produit livré correspond à votre commande. En cas de doute, ne déballiez pas le produit et contactez notre service après-vente.

Après le déballage, contrôlez l'état du coffret et de tous ses éléments. En cas de doute, adressez-vous au fournisseur. N'utilisez jamais un produit endommagé.

En cas de non-respect de ces consignes, la garantie SAFTAIR VENTILATION ne s'appliquera pas.

### Réception

- 1 hotte d'extraction avec système de brumisation intégré
- 1 armoire de pilotage
- 1 kit de raccordement souple longueur 5 mètres pour aller de la hotte à l'armoire (rigide tout inox en option)

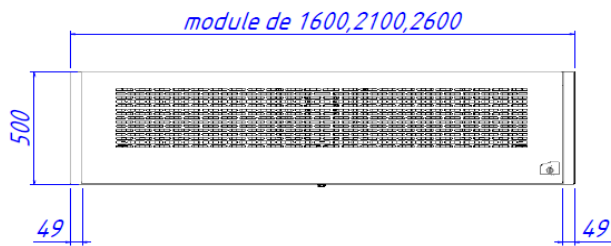
### Stockage

Éviter tout stockage prolongé en plein soleil. Conserver les produits à température ambiante, à l'abri de l'humidité, des intempéries, des chocs mécaniques et de toute projection susceptible d'endommager le produit.

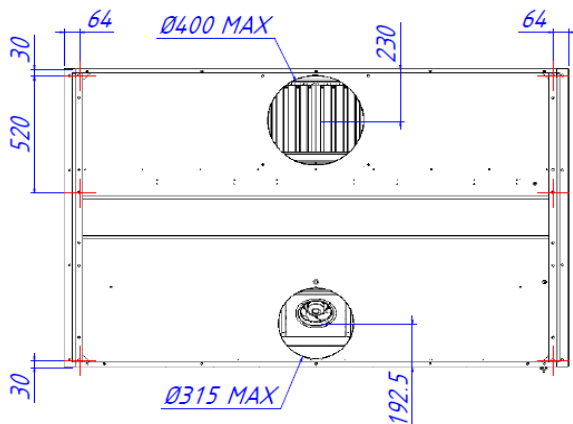
## 2. Description du produit

La hotte à brumisation OTABREZ est un produit destiné aux appareils de cuisson avec combustion solide. Ce système brumise de l'eau à haute pression afin d'éteindre les éventuelles flammèches et réduire la température de l'air extrait.

### 3. Dimensions



HA13(1325) ou HA15(1575) ou HA18(1825)



L'armoire fait : 640 x 640 x 310mm – 54Kg

### 4. Descriptif technique

La hotte est composée :

- Une enveloppe en acier inoxydable
- Une rangée de filtre tuile avec bac récupérateur
- Une rangée de filtre choc avec bac récupérateur
- Une compensation sur 3 faces dynamiques
- Une rampe de brumisation pilotée par une armoire externe

Afin de garantir une étanchéité de ce produit, il n'est disponible qu'en monobloc.

#### 4.1 Principe de fonctionnement

Le système permet de réguler la brumisation suivant deux principes :

- Mode tout ou rien : La brumisation se fait en continue tant que la consigne est active.
- Mode séquentielle : La brumisation se fait de manière séquentielle avec des temps d'activation et d'arrêt réglables, (voir chapitre ci-dessous)



Ces modes de fonctionnement seront pilotables via le bouton tournant en façade de la hotte :

- Flèche pleine → Mode tout ou rien
- Flèche pointillée → Mode séquentielle

## **5. Installation et Mise en service**

### **5.1 Installation du capteur**

La hauteur d'installation de la hotte doit être au minimum de 2 mètres dans le cas d'un bâtiment neuf et de 1.90 mètre en rénovation. Afin d'assurer un captage optimum du système un débordement minimum de la hotte de 500 mm sur les côtés et la face avant du piano doit être respecté. La hotte doit être suspendue à l'aide de tiges filetées de diamètre minimum 8 mm et 10 mm maximum, le nombre et les positions des points de fixation sont représentés sur les schémas précédents par des croix rouges.

NOTE : Pour accéder à l'intérieur du capteur et visualiser la rampe, il est nécessaire de démonter les filtres tuiles dans un sens précis. Le premier filtre à retirer est le deuxième en partant de la droite du capteur. A l'inverse dans le cas d'une remise en place des filtres, le dernier à être installé est le deuxième en partant de la droite du capteur.

### **5.2 Installation aéraulique**

Cette hotte doit être reliée aux réseaux d'extraction et de compensation d'air en matériau rigide et incombustible (matériau classé A1 anciennement M0). La liaison entre les réseaux d'extraction et de compensation d'air et la hotte peut être effectuée à l'aide d'un piquage plat ou d'une virole sur plaque. Ce piquage ou cette virole doit être fixé à la hotte par des rivets ou tout autre moyen d'assemblage hormis des vis autoforeuses ou autotaraudeuses qui pourraient engendrer des risques de blessure lors des opérations de nettoyage ou de maintenance.

Le plénum de compensation est livré avec une découpe circulaire (diamètre max 315mm) représentées sur les schémas précédents.

Le diamètre du réseau d'extraction au niveau de la hotte ne peut pas être supérieur à 400mm.

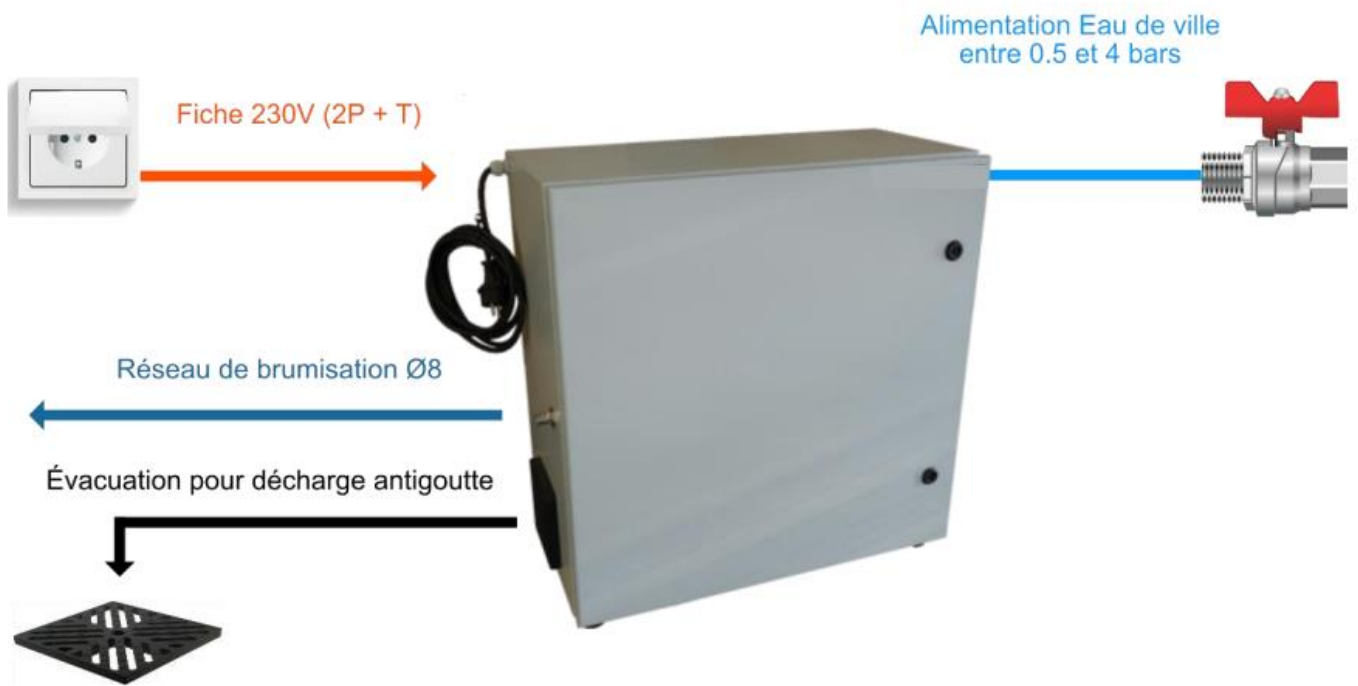
### **5.3 Installation hydraulique**

#### **5.3.1 Mise en place des éléments**

L'armoire peut être installée au sol, posé sur ses pieds, dans un faux plafond ou fixée à un mur. Dans ces deux cas précis, les accessoires de fixation doivent permettre de supporter le poids de l'armoire et absorber le résidu de vibration de cette dernière lors du fonctionnement de la brumisation.

Eléments nécessaires à l'installation :

- Une prise de courant avec une alimentation électrique appropriée, protégée en amont par un disjoncteur différentiel équipé d'une sécurité de déclenchement de 30mA maximum (Disjoncteur Courbe C).
- Un dispositif de mise à la terre dédié à la protection des personnes et des biens.
- Une arrivée d'eau de ville courante, avec une vanne de sectionnement, l'ensemble prêt à être raccordé sur un mamelon G1/2''M (15/21).
- Une évacuation aux eaux usées (égoût) afin de pouvoir y faire s'écouler la décharge anti-goutte.

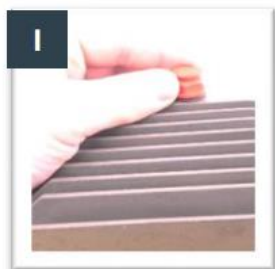


NOTE : Il est primordial de brumiser avec une eau potable, conformément aux dispositions réglementaires. La réalisation de toutes les jonctions sur le circuit d'alimentation d'eau doit impérativement être effectuée de façon étanche avec joint ou Téflon en Ruban. Utiliser uniquement des raccords en Laiton ou en Inox pour les connexions basse pression afin d'éviter la présence de rouille pouvant endommager votre matériel de brumisation.

### 5.3.2 Installation de l'armoire

Placer l'armoire sur ses pieds dans un lieu sec à proximité d'une arrivée d'eau de ville, d'une prise de courant 230V et d'une évacuation.

Dévisser et retirer le bouchon de transport (1) situé sur la pompe, puis insérer et visser la jauge à huile (2 et 3). Conserver le bouchon de transport.



Positionner le tuyau de décharge Anti-Goutte (flexible souple de 3m Noir) à l'évacuation.

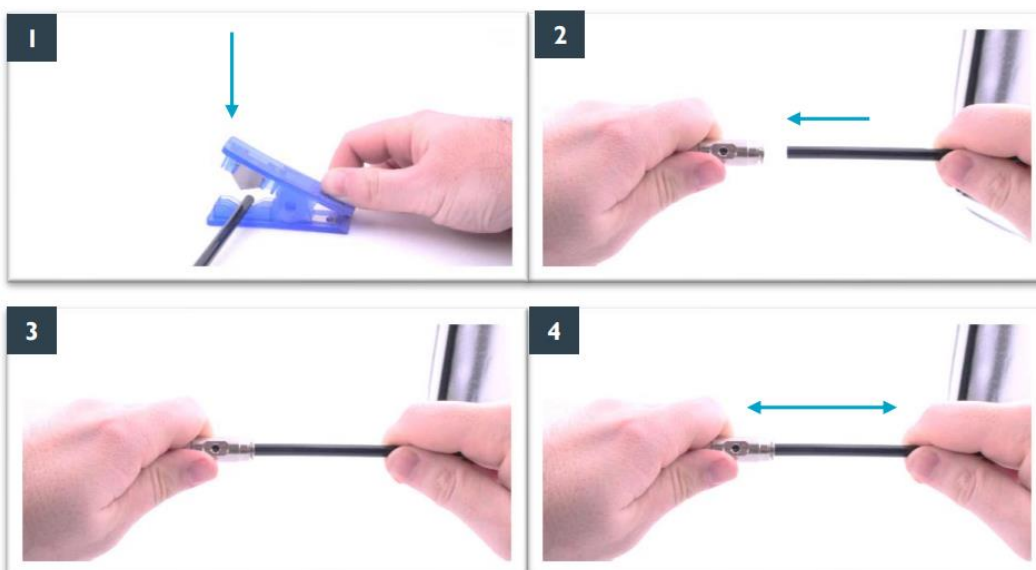
Avant de raccorder l'arrivée d'eau de ville sur l'armoire, purger correctement les canalisations en laissant couler l'eau quelques instants.

### 5.3.3 Raccordement Hotte – Armoire (Raccords instantanés - Standard)

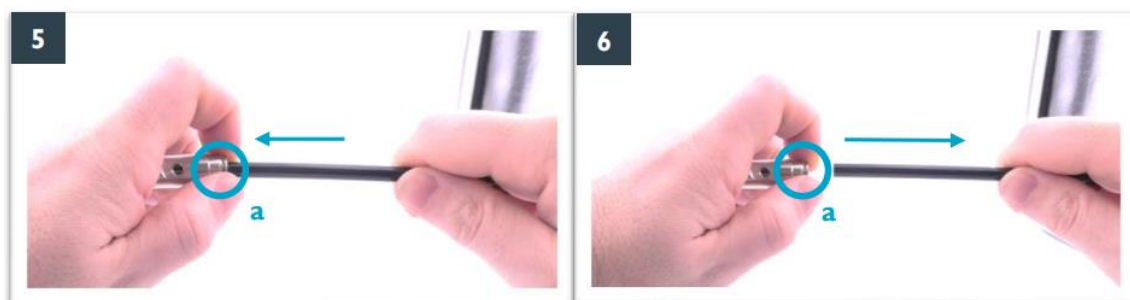
Les raccords instantanés (à emboîtement) sont conçus pour une installation simple et rapide. Ils ne peuvent être utilisés qu'avec du tube haute pression fourni avec votre système de brumisation de même diamètre. Le tuyau est à raccorder sur l'armoire à la sortie Brumisation puis sur la hotte au niveau du raccord de la rampe.

Leur montage s'effectue en 2 temps :

- La coupe du tube HP (1) : elle doit être réalisée à l'aide d'une pince coupe tube vous permettant d'obtenir une coupe franche.
- Le montage du tube HP (2 et 3) dans le raccord s'effectue par emboîtement.
- Après emboîtement (4), tirez vigoureusement le raccord d'un côté et le tube HP de l'autre pour s'assurer du bon montage.



Pour retirer un raccord instantané : il vous faut pousser la bague d'emboîtement (a) tout en enfonçant le tube HP (5). Continuez à maintenir cette bague (a) pressée contre le raccord pour pouvoir déloger le tube HP (6).

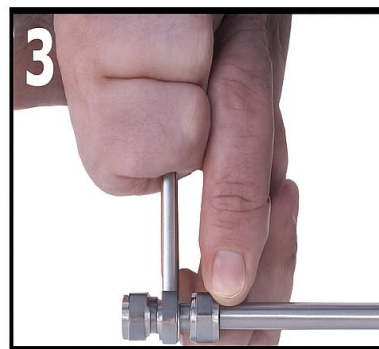
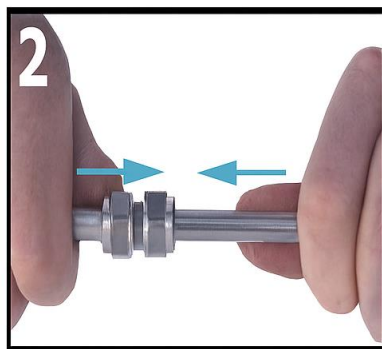


### 5.3.4 Raccordement Hotte – Armoire (Raccords à olive - Option)

Les raccords à olive sont conçus pour une installation en tout inox. Ils ne peuvent être utilisés qu'avec du tube inox Ø8mm fourni avec votre système de brumisation de même diamètre. Le tuyau est à raccorder sur l'armoire à la sortie Brumisation puis sur la hotte au niveau du raccord de la rampe.

Leur montage s'effectue en 2 temps :

- La coupe du tube inox (1) : elle doit être réalisée à l'aide d'un coupe tube vous permettant d'obtenir une coupe franche.
- Le montage du tube inox (2) dans le raccord s'effectue par emboîtement.
- Après emboîtement (3), serrez vigoureusement le raccord pour s'assurer du bon montage.



Pour retirer le tube inox, il suffit de desserrer la ou les bagues précédemment serrer. L'olive présent dans le raccord restera sertie sur le tube.



**Note :** Quel que soit le type de raccordement, ne pas visser les buses de brumisation sur les porte-buses, cette opération devra être effectuée lors de la mise en service.

## 5.4 Raccordement électrique de l'armoire



L'installation de ce produit doit être obligatoirement effectuée par une personne habilitée et techniquement qualifiée appliquant les règles de l'art, normes et règlements de sécurité en vigueur (NF C 15-100–Installations électriques à Basse Tension).

- Avant câblage, vérifier que la tension, la fréquence et le nombre de phases disponibles sur site correspondent aux caractéristiques indiquées sur la plaque signalétique.
- L'armoire est équipée de presse-étoupes permettant le passage du câble de commande
- Acheminer les câbles de manière qu'ils ne puissent pas entrer en contact avec des parties métalliques vives ni être pincés.
- La mise à la terre (PE) et une protection en tête de ligne (Disjoncteur courbe C) est obligatoire.
- L'installation doit également respecter les prescriptions :
  - de la Directive Basse Tension (2006/95/CE),
  - de la Directive CEM (2014/30/UE).

Alimentation : Raccorder l'alimentation via la prise rapide à disposition sur l'armoire et le câble fourni dans celle-ci.

Bouton d'alimentation hotte : Raccorder la prise rapide au-dessus de la hotte, puis le câble fourni dans l'armoire sur les bornes **X/Y/Z**

## 6. Mise en service

Les opérations de mise en service sont à renouveler dès la première utilisation et également après chaque arrêt prolongé.

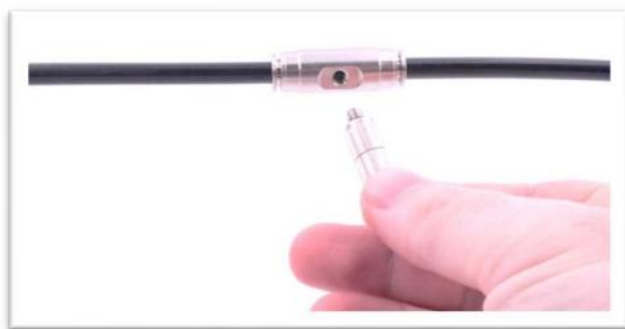
Les opérations suivantes sont à réaliser lorsque l'installation de votre ligne est complète. C'est-à-dire, le tube HP en place, bien clipsé ou serré (dans le cas des raccords à olive) sur la rampe des portes buses.

### 6.1 Mise en eau

Ouvrir en Amont de l'installation votre arrivée d'eau de ville.

Effectuer les opérations suivantes :

- Mettre en marche l'armoire en positionnant l'interrupteur de la hotte sur « marche continue »
- La pompe démarre, l'eau remplit les tubes HP jusqu'aux premiers portes buses (sans les buses).
- Puisque les buses ne sont pas vissées, repérer les portes-buses où l'eau coule. Laisser l'eau s'écouler afin de correctement rincer le tube HP puis arrêter l'armoire en positionnant l'interrupteur de la hotte sur « 0 ».
- Aux endroits où l'eau a coulé, visser fermement à la main et sans outil une buse de brumisation



Répéter l'opération jusqu'à ce que tous les porte-buses soient alimentés en eau et que toutes les buses soient positionnées. Ces opérations servent à éliminer toutes les impuretés risquant de boucher les buses de brumisation.

**NOTE :** Lors de la mise en service du système, il est possible que des fuites apparaissent au niveau des raccords à emboîtement ou raccords à olive. Cela arrive souvent lors de vos premières installations. Il suffit d'éteindre le système et de contrôler l'emboîtement du tube dans les raccords au niveau des fuites. Un simple re-clipsage ou re-serrage sera suffisant.

- S'assurer qu'il ne reste pas d'air sur le circuit basse pression sinon le purger
- Mettre en marche l'armoire en positionnant l'interrupteur de la hotte sur la position « marche continue »
- A la mise en route, vérifier la pression sur le manomètre de contrôle (1) situé sur la pompe, elle doit se situer entre 50 et 60 bars Maximum



Si la pression est trop éloignée de ces valeurs, Retirer le capuchon (2) puis dévisser l'écrou de blocage (3) (à l'aide d'une clé à pipe de 10mm) puis régler avec une clé Allen de 3 (4) :



- Pour augmenter la pression, Visser la vis BTR située au centre de l'écrou.
- Pour diminuer la pression, Dévisser la vis BTR située au centre de l'écrou.
- Une fois la manipulation réalisée, bloquer l'écrou de 10 et remettre le capuchon.

Vérifier que toutes les buses fonctionnent correctement : elles doivent diffuser de manière homogène une fine brume. En cas de fonctionnement anormal, mettre à l'arrêt l'armoire démonter puis nettoyer la buse.

Mettre en marche 5 secondes minimum puis arrêter 10 secondes minimum et répéter ce cycle 10/15 fois.

La mise en eau de l'installation est terminée.

## 6.2 Mise en service du boîtier de régulation « Mode séquentielle »

Le module de temporisation digital permet de définir le temps de Brumisation (marche) ainsi que le temps de pause (entre chaque brumisation).



Le réglage des cycles de brumisation s'effectue sur ce module situé en façade du boîtier à l'intérieur de l'armoire. Procéder de la façon suivante :

- Sur la façade de la hotte, positionner l'interrupteur sur « Marche séquentielle »
- Appuyer sur le bouton « ↵ » afin d'afficher « St1 » : Sélection Temps de Marche T1.
- A l'aide des 2 boutons « ↓ » et « ↑ », régler le temps de marche « T1 » en MM.SS.
- Appuyer sur le bouton « ↵ » afin d'afficher « St2 » : Sélection Temps de Pause T2.
- A l'aide des 2 boutons « ↓ » et « ↑ », régler le temps de pause « T2 » en MM.SS.
- Appuyer sur le bouton « ↵ » afin de valider et revenir à l'affichage principal.

« T1 » = Temps de Marche / « T2 » = Temps de Pause.

Régler les temps de marche (T1) et de pause (T2) en respectant la condition suivante :

- Le total des temps de marche + temps de pause ne doit jamais être inférieur à 1 min (60 sec) sous peine d'annulation de la garantie

Exemple : Pour 40s de marche et 30 secondes de pause : T1 = 00 : 40 T2 = 00 : 30

## 7. Entretien

### 7.1 Avertissement

Avant de commencer et durant les opérations d'entretien, de service ou réparations, le système doit toujours être mis hors tension et l'alimentation consignée.

Toute intervention à l'intérieur du coffret ne peut être effectuée que par du personnel habilité et muni des EPI adaptés.

**N'entrez pas de réparations si vous hésitez ou ne connaissez pas la procédure exacte à suivre et faites appel à un service spécialisé ou au service après-vente SAFTAIR VENTILATION (02.35.04.69.15).**

### 7.2 Maintenance

NOTE : Après la maintenance ou avant la remise en service des équipements, purger et au besoin nettoyer, désinfecter et rincer l'intégralité des conduites d'eau de votre système de brumisation

Les interventions suivantes peuvent être réalisées par l'utilisateur final :

- Contrôle visuel : vérifier régulièrement l'état général de l'armoire et des buses, l'absence de fissure, de fuite, de condensation dans l'armoire.

#### 7.2.1 FILTRE

La cartouche du Filtre est à remplacer dès qu'elle est encrassée (lorsqu'elle n'est plus blanche) ou lors d'un arrêt prolonger du système (3 mois consécutif sans fonctionnement). Utiliser exclusivement des cartouches 5µm.

- Avant d'ouvrir le Filtre, fermer en amont le circuit d'eau, mettre en marche l'armoire en « marche continue », vérifier le bocal du filtre et quand ce dernier est à moitié vide, arrêter le système. Couper l'alimentation électrique de l'armoire
- Dévisser le bocal du filtre à l'aide de la clé fournie (a) et le vider de son eau. Remplacer la cartouche (b) et faire les opérations dans l'ordre inverse



### 7.2.2 BUSES

Buse bouchée : Vérifier qu'il n'y ait pas de calcaire dans celle-ci. Si c'est le cas procéder à un nettoyage de celle-ci en la faisant tremper dans de l'eau chaude. ATTENTION, ne jamais utiliser de vinaigre ou produit détergent au risque d'endommager la buse. Si le problème persiste, procédez au remplacement de celle-ci.

### 7.2.3 POMPE HAUTE PRESSION

Afin d'assurer la pérennité de votre matériel, nous recommandons fortement de réaliser l'entretien suivant de manière assidue.

Toutes les 500 heures de fonctionnement :

Remplacer l'huile du moteur : vidanger\* le carter (1), puis remplir (2) jusqu'au niveau (3) avec de l'huile pour moteur « SAE 30W ».



\* l'huile vidangée ne se déverse pas dans la nature. Transvasez-la dans un bidon vide et portez-la dans une déchèterie.

### 7.3 Service après-vente

Pour toute autre opération de maintenance non décrite dans ce chapitre, ou en cas de dysfonctionnement non résolu par les contrôles simples, contacter le service après-vente SAFTAIR VENTILATION 02.35.04.69.15.

Ne pas tenter d'intervention complexe sans autorisation du fabricant, afin de préserver la garantie et la sécurité des utilisateurs.

## 8. Dépannage

### 8.1 FAQ

Question ?	Problématiques possibles	Solutions
Aucun bruit	L'armoire est-elle bien alimentée ?	Contrôler l'alimentation et la présence de tension.  Vérifier que le disjoncteur situé dans le boîtier est enclenché
La pompe haute pression ne démarre pas	Présence de bruit anormal du moteur électrique de la pompe	Couper l'alimentation électrique et hydraulique puis débrancher l'arrivée d'eau.  Sortir la pompe de son coffret. Côté ventilation du moteur électrique de la pompe, à l'aide d'un outil adéquat (tournevis plat), faire tourner le ventilateur quelques tours dans un sens puis dans l'autre jusqu'à ce que la rotation se fasse sans accroche.
La pompe démarre	Mais disjoncte	Vérifier la température de l'espace où se situe l'armoire  Vérifier et changer le condensateur de démarrage
	Avec un bruit anormal ?	Vérifier que l'arrivée d'eau de ville soit bien branchée à l'entrée de l'armoire  Vérifier que Le filtre ne soit pas encrassé  Vérifier que Le réseau ne contient pas d'air  Contrôler que les vannes de sectionnement en amont sont ouvertes  Vérifier que le nombre de buses installées correspond au débit de la pompe  Vérifier que les buses ne sont pas bouchées  Vérifier le niveau d'huile de la pompe

La pompe démarre	Avec un problème de pression	<p>Effectuer les instructions du chapitre « mise en eau »</p> <p>Vérifier que l'arrivée d'eau de ville soit bien branchée à l'entrée de l'armoire</p> <p>Vérifier que le filtre ne soit pas encrassé</p> <p>Vérifier que le réseau ne contient pas d'air</p> <p>Contrôler que les vannes de sectionnement en amont soient ouvertes</p> <p>Vérifier que les buses ne soient pas bouchées</p> <p>Visser le régulateur de pression sans dépasser 60 bars</p>
	Avec aucune diffusion de brume	Nettoyer ou remplacer les buses

## 8.2 Vous êtes en panne ?

Adressez-vous à SAFTAIR VENTILATION (02.35.04.69.15) si vous ne parvenez pas à résoudre le problème.

### À lire attentivement !

Veillez préparer les renseignements suivants pour permettre une résolution rapide du défaut :

- Indication du type ou modèle de produit
- Numéro de série ou d'ARC (Commande) si présent
- Durée de fonctionnement
- Accessoires utilisés
- Lieu d'installation
- Conditions d'installation (aussi électriques)
- Description détaillée de la panne et opérations que vous avez effectuées pour l'éliminer

## 8.3 Mise hors service du produit – Recyclage

Avant d'éliminer le produit, rendez-le inutilisable. Les anciens produits contiennent également des éléments qui peuvent être recyclés. Ce produit ne doit pas être mis en décharge ni traité avec les déchets ménagers mais doit être déposé dans un point de collecte approprié pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

## 9. DECLARATION DE CONFORMITE CE

Le produit décrit ci-dessus est développé, conçu et fabriqué conformément au Règlement (UE) N°305/2011 du parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction (Règlement Produits de Construction – RPC) et abrogeant la directive 89/106/CEE du conseil et conformément aux prescriptions des directives suivantes :

- Directive 2006/42/CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la Directive 95/16/CE
- Directive 2006/95/CE du Parlement Européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites tension
- Directive 2014/30/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des Etats membres concernant la compatibilité électromagnétique et abrogeant la directive 2004/108/CE
- Directive 2014/1253 du 7 juillet 2014 relative à l'ecodesign
- Déclaration formulée par le fabricant ou son représentant autorisé établi dans l'Espace Economique Européen (EEE).

### Fabricant ou représentant autorisé établi dans l'EEE

Nous déclarons sous réserve d'installation, d'entretien et d'utilisation conformes à sa destination, aux normes d'installation applicables (NF EN 14134 et NF ISO 12499) que la gamme de produits est conforme aux directives mentionnées ci-dessus.

**Responsable Technique et Qualité**  
**M. NOTHIAS Florent**



### SAFTAIR VENTILATION

**Siège social / Registered office :**  
15 Rue du Levant 76590 TORCY LE PETIT  
Tél. : +33.(0)2.35.04.69.15 - Fax : +33.(0)2.35.04.69.18  
[www.saftair.com](http://www.saftair.com)

Products mentioned are developed, conceived and made in accordance with the Regulation (EU) N°305/2011 of the European Parliament and of the Council of 9 March 2011 laying down harmonized the marketing of construction products (Construction Product Regulation - CPR) and repealing Council Directive 89/106/EEC and in accordance to the conformément aux prescriptions des directives prescriptions of the following directives :

- Directive 2006/42/EC of the European Parliament and of the Council of 17 May 2006 on machinery, and amending Directive 95/16/EC
- Directive 2006/95/EC of the European Parliament and of the Council of 12 December 2006 on the harmonization of the laws of Member States relating to electrical equipment tension designed for use within certain voltage limits
- Directive 2014/30/UE of the European Parliament and of the Council of 26 February 2014 on the harmonization of legislations the laws of Member States relating to electromagnetic compatibility and repealing Directive 2004/108/EC
- Directive 2014/1253 of July 7, 2014 relating to eco-design
- Declaration by the manufacturer or the representative authorized established by the European Economic Area (EEA).

### Manufacturer or representative authorized in EEA

We declare to the standards of installation applicable (NF EN 14134 and NF ISO 12499) that subject to installation, maintenance and use corresponding to its, the range of products is in compliance with the directives mentioned above.